

EF9 - La maîtrise des cautions et garanties internationales

Mécanismes et approche opérationnelle

OBJECTIF

La problématique de la sécurisation des acheteurs et les conséquences pour l'exportateur. Le mécanisme des cautionnements et garanties : mise en place, portée des engagements et montage. Les différentes garanties mises en place dans les contrats internationaux La distinction entre les différentes garanties (cautionnement, garanties, SBLC). / Les risques d'appel abusif et leur couverture. Les spécificités des garanties sur certaines zones géographiques.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Alternance de repères techniques et d'illustration par des exemples opérationnels. QCM sous forme de diapositives pour faire le point sur les éléments clés au cours de la présentation. Remise d'un support pédagogique.

PRÉREQUIS

Être familiarisé avec l'environnement financier des ventes à l'international.

PROGRAMME

LES RISQUES DE L'ACHETEUR DANS LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

- Identification et chronologie des risques

LES SÛRETÉS

- Utilisation des sûretés dans le commerce international
- Les différents types de sûretés

LE CAUTIONNEMENT

- Fonctionnement
- Le caractère accessoire et subsidiaire du cautionnement

LES GARANTIES INDÉPENDANTES

- Distinction fondamentale entre cautionnement et garantie indépendante
- L'autonomie de la garantie indépendante
- La garantie à 1ère demande/ la garantie documentaire
- Les modalités d'émission des garanties (directe, indirecte); La contre-garantie
- Les règles applicables (RUGD 758...)
- La mise en jeu des garanties

LA LETTRE DE CRÉDIT STAND-BY

- Stand-by d'indemnisation/stand-by commerciale
- Les règles applicables (ISP 98)
- Comparatif L/C classique/stand-by
- Comparatif RUU 600 - ISP 98 - RUGD 758
- Les «sanctions clauses» dans les garantie bancaires

DE LA SOUMISSION DANS L'APPEL D'OFFRES À LA FIN DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES: LES GARANTIES

LES GARANTIES MISES EN PLACE

- par l'exportateur
- Les garanties mises en place en faveur de l'exportateur

La letters of indemnity

- mise en place en faveur du transporteur
- La letter of indemnity en tant que substitut du bill of lading
- Les « bonds » américains

LA MISE EN PLACE DES GARANTIES ET LES RAPPORTS ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS

- La relation entre : l'exportateur et la banque contre garante, la banque garante locale et le bénéficiaire
- La prise de sûretés par le banquier
- Le paiement des commissions
- La mise en jeu
- L'assurance caution risque exportateur

LA NÉGOCIATION DES PARAMÈTRES DES GARANTIES

- La rédaction des actes
- Les points essentiels à négocier
- Les pièges dans les garanties
- La relation entre les garanties et la sécurisation du paiement

LA VARIÉTÉ DES TEXTES : APPROCHE GÉOGRAPHIQUE

- Maghreb, Proche et Moyen-Orient

LA MISE EN JEU DES GARANTIES : LES RECOURS EN CAS D'ABUS OU DE FRAUDE

- Les éléments constitutifs de la fraude ou d'un abus manifeste
- Comment limiter les risques d'abus ou de fraude ?
- Les recours possibles avant et après le paiement
- Eléments de jurisprudence
- Principes généraux
- Conclusion



Après avoir exercé en tant que responsable export et trader dans des sociétés de négoce international, il intervient depuis plus de 20 ans comme Formateur et consultant d'entreprise. C'est un spécialiste des aspects techniques de l'export et en particulier des techniques de paiement à l'international.



Cadres ou collaborateurs ayant des fonctions administratives, financières et commerciales à l'international.



2 et 3 avril
18 et 19 juin
16 et 17 octobre
27 et 28 novembre



2j
14h



1180 €
(net exonération de TVA)





Les conditions générales de vente ci-après qui régissent les prestations FORMATEX, priment sur les conditions générales d'achat des clients.

INSCRIPTION AUX FORMATIONS EN INTERENTREPRISES :

L'inscription s'effectue par l'envoi du bulletin d'inscription figurant sur le site ou en annexe aux documents envoyés en PDF, dûment complétés, soit en ligne (site FORMATEX), soit par télécopie ou courrier. Pour chaque inscription, FORMATEX adresse à son client une convention de formation en double exemplaire. L'un des exemplaires doit être retourné sans délai, signé et revêtu du cachet de l'entreprise. Une convocation individuelle est adressée au client dès confirmation du maintien de formation.

FORMATIONS EN INTRA ENTREPRISE ET PARCOURS PERSONNALISÉ :

Les formations en intra entreprise et coaching font l'objet d'une proposition adaptée assortie d'un devis. Elles ne peuvent être mise en œuvre que sur acceptation formelle écrite de la proposition dans son intégralité.

INFORMATION PRISE EN CHARGE OPCA:

Si le client souhaite faire prendre en charge la formation auprès de son OPCA, il doit vérifier l'imputabilité de la formation, procéder à la demande avant la formation selon les délais imposés par l'OPCA et indiquer sur le bulletin d'inscription les coordonnées précises de l'établissement à facturer. Dans le cas d'un refus de prise en charge, le client reste redevable de l'intégralité de la prestation.

- **N° d'existence** : 11755181175
- **SIRET** : 398 167 890 00035

La facture est émise avant ou après la formation selon qu'il s'agisse d'une formation en inter ou intra entreprise. Elle est adressée à l'entreprise ou l'OPCA selon le cas. Le paiement s'effectue à réception, par chèque à l'ordre de FormateX ou par virement à son compte bancaire (RIB à disposition). FORMATEX est non assujetti à la TVA, les tarifs indiqués s'entendent donc nets à payer.

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT :

- Pour un interentreprises : toute participation peut être annulée dans la mesure où FormateX en est informé par (courriel, fax ou lettre) au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 50 % si l'annulation est signalée 5 jours ouvrés inclus avant le début de la formation et de 100 % si elle est reçue 3 jours ouvrés inclus avant le démarrage.
- L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation
- Pour un intra-entreprises : les conditions d'annulation diffèrent selon le format du projet. Si elles ne sont pas spécifiées dans l'offre initiale les conditions suivantes s'appliquent : le client se réserve le droit d'annuler la formation 15 jours ouvrés avant le début de l'intervention. Passé ce délai, des indemnités correspondant à 100 % du coût de l'intervention seront dues à FORMATEX.

ANNULATION OU REPORT DU FAIT DE FORMATEX :

- FormateX se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation. Dans ce cas le Client est prévenu au moins sept jours avant la date de début de la formation. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité du fait de cette annulation ou de ce report. En revanche, les sommes versées par le Client pour cette prestation lui seront remboursées dans un délai maximum de 30 jours.

RELATION CLIENT FOURNISSEUR

Le client s'engage à ne faire aucune proposition directe aux Formateurs missionnés par FORMATEX et à prendre contact systématiquement avec

FORMATEX pour toute suite éventuelle quelle qu'elle soit.

Le client s'interdit d'utiliser ou de transmettre, même à des tiers, les coordonnées (adresse, téléphones, fax, mail) de l'intervenant qui ne seraient pas celles de FORMATEX.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (protection en matière de droit d'auteur, marque déposée), les logiciels, supports, brochures, documentations, outils, cours et tout document en général mis à la disposition du client et de son personnel sont propriété de FORMATEX ou de ses donneurs de licence. En conséquence, le client s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations ou à des tiers les supports ou autres ressources pédagogiques mis à disposition sans l'autorisation expresse et écrite de FORMATEX ou de ses ayants droit. Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE :

Le contrat est régi par le droit français, à l'exception des dispositions de la Convention de Vienne de 1980. En cas de litige relatif à l'exécution du contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR : [HTTP://FORMATEX.FR/REGLEMENT-INTERIEUR-APPLICABLE-AUX-STAGIAIRES](http://FORMATEX.FR/REGLEMENT-INTERIEUR-APPLICABLE-AUX-STAGIAIRES)



FICHE D'INSCRIPTION

Adresse postale de formatex
77 boulevard saint Jacques, 75014 Paris

FORMATION

Intitulé Code :

Date(s) souhaitées :

Prix:

- Prix net / participant:
- Participation du déjeuner OUI (20€/jour) NON

Total net (en euros) :

ENTREPRISE

Raison sociale

Numéro SIRET Code NAF :

Adresse

- Rue
- Code Postal
- Ville (pays)

Responsable formation

- Nom : M. Mme.
- Prénom :
- Téléphone : Fax :
- Email:

PARTICIPANT 1 :

M. Mme.

- Nom : M. Mme.
- Prénom :
- Téléphone : Fax :
- Email :
- Fonction :

Adresse

- Rue Code postal :
- Ville (pays)

PARTICIPANT 2 :

M. Mme.

- Nom : M. Mme.
- Prénom :
- Téléphone : Fax :
- Email :
- Fonction :

Adresse

- Rue Code postal :
- Ville (pays)

FACTURATION/FINANCEMENT

Bon de commande Oui Non Si « Oui », N° :

Règlement par OPCA : Oui Non Si « Oui », nom de l'OPCA

Adresse

- Rue Code postal :
- Ville (pays)

Ci-joint un chèque de EUR Oui Non

Je déclare avoir lu et accepté sans réserve les conditions générales de vente détaillées au verso ou accessible à l'adresse suivante www.formatex.fr/mentions-legales.html, j'atteste sur l'honneur avoir souscrit une police d'assurance qui couvre tous les risques liés à ma participation aux événements FORMATEX et en particulier ma responsabilité civile.

Oui Non